

rew, vicaire apostolique de Calcutta et du Bengale, et elle a conféré un titre épiscopal *in part. inf.* à M. Olif, vicaire général de ce prélat et maintenant nommé son coadjuteur. M. Olif, que les intérêts de la mission de Calcutta et du Bengale avaient conduit à Rome, a récemment traversé Paris en revenant d'Italie.

Enfin Sa Sainteté a daigné accorder des coadjuteurs à deux des vicaires apostoliques de l'Angleterre.

FRANCE.

— Samedi 19 août, une véritable fête de famille réunissait une foule nombreuse à Vaugirard. Quoique l'établissement de M. l'abbé Poiloup soit bien vaste, il est toujours trop petit lorsque ses amis s'y donnent rendez-vous. A l'heure indiquée, MM. les évêques de Nancy et de New-York ajoutaient, par leur présence, un nouvel éclat à cette réunion déjà si imposante.

La séance a été ouverte par la lecture de deux compositions ; l'une d'un élève de seconde. Elles ont été écoutées avec plaisir et attention. On remarquait dans la première la justesse des pensées, l'esprit religieux qui y dominait, la facilité du style ; dans la seconde, la pureté du goût, la délicatesse des sentimens. Le sujet d'ailleurs était intéressant : il s'agissait de décider quel est le plus heureux en pareil jour, de la mère ou de l'enfant.

Des vers pleins de ces sentimens, qui distinguent la maison d'une manière si consolante pour les parens et pour elle, et où se révélait le talent gracieux de M. de Vitry, avaient offert à M. Nicou-Choron un sujet digne de cet habile compositeur ; des larmes coulaient de tous les yeux, lorsqu'une voix vraiment angélique chanta les vers suivans :

Voyez ce jeune enfant qui tressaille en silence,
Son cœur appelle et craint le moment solennel,
Il regarde sa mère, et le cœur maternel
Palpite avec le sien de crainte et d'espérance !

Où, la crainte et l'espérance faisaient palpiter ces jeunes cœurs : mais la joie seule y régna, lorsque les couronnes furent décernées ; la jalousie et l'envie n'y trouvèrent pas de place.

Les vaincus se réjouissant du triomphe des vainqueurs, la modestie de ces derniers lorsqu'ils allaient chercher leurs couronnes, la reconnaissance avec laquelle ils se jetaient entre les bras de leurs professeurs, les joyeux applaudissemens et la bonne tenue de tous, faisaient le plus bel éloge de la maison.

Au nom de la société tout entière, honneur à ceux qui lui préparent des hommes dont un jour la patrie sera fière ! Ce serait les offenser, ces nobles instituteurs, que de leur prodiguer des louanges ; ils n'ont ni ambition ni vaine gloire ; ils ne cherchent pas leur récompense sur cette terre, et pour les imiter, nous ne parlerons pas d'eux.

Mgr. l'évêque de Nancy, dont la parole est si persuasive, termina la séance par une courte allocution ; puis parens et élèves se rendirent à la chapelle pour rendre à Dieu des actions de grâces.

— Certains journaux, grands partisans de la tolérance des cultes, annonçaient récemment avec aigreur qu'on avait, au château, le projet de rétablir la grande aumônerie de France ; on désignait même la future titulaire de cette haute charge. Maintenant, on ne parle plus que de réparations faites ou à faire à la chapelle des Tuileries, afin qu'elle puisse servir aux besoins religieux de la famille d'Orléans. Un journal du soir ajoute que défense aurait été faite d'employer au travail, le dimanche, aucun des hommes de service et de peine, et les ouvriers qui dépendent de la liste civile et du domaine privé.

“Le clergé, dit ce journal, doit être satisfait.” Nous ne savons si de pareils ordres ont été réellement donnés ; nous le souhaiterions sincèrement mais si ce sont de semblables mesures qui font crier contre les exigences du clergé, nous demanderons à ces partisans de la tolérance si la famille qu'ils ont placée sur le premier trône chrétien de l'Europe, n'a plus de droit d'être religieuse, à moins de se faire entièrement protestante. Nous pouvons dire que, pour tout ce qui touche à la moralisation du peuple, le clergé ne saurait jamais être trop exigeant dans ses prières et dans ses demandes.

— La procession du vœu de Louis XIII a eu lieu à Poitiers ; c'était la première fois depuis 1830. L'affluence des fidèles était considérable, non seulement à la suite de la procession, qui s'est faite avec autant d'ordre que de pompe, mais encore dans les rues et les places traversées par le pieux cortège, qui était accueilli avec des démonstrations du plus grand respect et de la plus vive piété.

A Douai, la même procession s'est faite aussi avec un grand éclat, non seulement dans les paroisses de la ville, mais dans les communes rurales. On cite, entre autres, le village de Gœulzin. La musique des Frères, qui accompagnait l'après-midi la procession de Saint-Jacques, s'était rendue le matin à Gœulzin et avait exécuté plusieurs morceaux d'harmonie.

ALGERIE.

— On écrit à l'*Univers* :

Tunis, 29 juillet 1843.

Monsieur le Rédacteur,

Une intéressante cérémonie, la première de ce genre sur la terre de saint Cyprien, de saint Eugène, de sainte Perpétue, de sainte Félicité, a eu lieu le 28 juillet, dans l'église *Sainte-Croix*, à Tunis.

C'est la profession religieuse de sept sœurs de la charité de l'ordre de Saint-Joseph, dites de *l'Apparition*.

Les vœux ont reçus par le très révérend père Fidèle, de Ferrare, capucin, vicaire apostolique de la mission.

Ce digne représentant de l'Eglise, juste appréciateur du mérite, dans un discours remarquable prononcé à cette occasion, n'a pas manqué de rendre un éclatant témoignage au zèle et œuvres si connues des sœurs de Saint-Joseph de *l'Apparition*. Je cite ces dernières paroles :

“Héroïnes chrétiennes, daigne le ciel répandre ses bénédictions sur “vous et sur vos compagnes, dans quelque point de la terre qu'elles se “trouvent ! Bénisse le ciel cette digne imitatrice de Sainte Thérèse, des “sainte Claire d'Assise, des sainte Catherine Vigri, des sainte Angèle Merici, qui a su doter le dix-neuvième siècle, déjà si glorieux et si puissant “par des bonnes œuvres, d'un institut, objet de la sympathie des populations, “approuvé de plusieurs évêques, protégé des souverains, et récemment “encouragé par un bref de Sa Sainteté Grégoire XVI, glorieusement ré- “gnant.”

Cette cérémonie avait attiré un nombreux concours de fidèles. On remarquait en tête M. de Lagau, consul-général et chargé d'affaires de S. M. le roi des Français près le bey de Tunis.

Agrez, etc., etc.,

PRUSSE.

— Dans la dernière séance du comité pour l'achèvement de la cathédrale de Cologne, Mgr. de Geissel a communiqué à l'assemblée la lettre suivante, qui lui a été adressée le 24 juin par S. M. le roi de Bavière :

“Mon envoyé à Francfort a reçu l'ordre de proposer à ses collègues l'établissement d'une association des membres de la confédération germanique pour l'achèvement du dôme, envers laquelle je m'engage, si elle se forme, à donner, tant qu'elle subsistera en ma vie durant, dix mille florins sur la liste civile. Il va sans dire que les quatre verrières que je me propose de donner à la cathédrale ne sont pas comprises dans cette somme.”

— Deux nouvelles paroisses catholiques doivent être érigées dans le cercle de Sarrebrück, l'une dans cette ville même, et l'autre dans les environs, à Sultzbach, à ce que l'on croit. Le gouvernement prussien est tout disposé à fournir les fonds nécessaires à ces deux établissemens.

— Le système d'équité adopté par le roi Frédéric-Guillaume à l'égard des catholiques de la Prusse, ne se dément point.

Le gouvernement prussien a décidé qu'il ne recevrait plus aucune pétition concernant l'émancipation des israélites.

Munster. — Depuis longtemps l'opinion publique avait exprimé le vœu de voir un aumônier catholique chargé du service religieux pour les soldats catholiques en garnison dans la ville de Munster ; ce vœu a été depuis satisfait. Mais il reste encore un autre point, dont l'importance n'est pas moindre. Jusqu'ici les collèges catholiques se trouvent placés sous la surveillance et sous la direction d'un comité protestant, au sein duquel il n'y avait qu'un seul membre catholique, chargé des matières concernant l'instruction religieuse. Lors de la dernière diète provinciale, il a été présenté une pétition demandant à ce qu'il soit nommé un fonctionnaire spécial pour les collèges catholiques. La diète a accueilli cette pétition, et il y a peu de jours que le ministère de Berlin a répondu qu'il serait fait droit à la réclamation et que, sans retard, il y aurait un employé chargé de représenter la population catholique dans l'administration des écoles supérieures.

SUISSE.

— Le 16 août, ont commencé, à la diète suisse, les débats sur la question des couvens d'Argovie. Le député de ce canton a insisté sur la nécessité, dans l'intérêt de la tranquillité du pays, de sortir cette question du secret, en acceptant l'offre que son canton a faite de rétablir trois couvens sur huit.

Cette manière de vider la question a été accueillie par les députés de Thurgovie, de Vaud, du Tessin et de Genève, qui ont engagé Argovie à ajouter encore un couvent, s'il le fallait.

Mais les députés du Valais, de Neuchâtel et de Lucerne ont déclaré que la suppression des couvens était une infraction patente à l'article 12 du pacte fédéral, et qu'Argovie ne pouvait maintenir la suppression des couvens sans s'exposer à entraîner la confédération dans les conséquences les plus graves.

Le député du canton directeur (Lucerne), après avoir incriminé véhémentement les intentions d'Argovie, a déclaré que, si l'on ne faisait pas droit aux demandes des catholiques, ces derniers consomméraient la séparation dont on parle depuis quelques tems, au moyen d'un concordat particulier.

On s'attendait pour le lendemain, à des débats très-vifs.

— Les communistes infectent la Suisse : “ Il était naturel, dit l'*Union*, de s'attendre à ce que ces misérables cherchassent à établir un de leurs avant-postes à Genève. On en a expulsé un grand nombre ; on croit du moins s'être assuré que cette secte n'a pas fait ici de progrès remarquables depuis l'hiver dernier. Par jalousie de métier, ou par toute autre raison, nos radicaux indigènes ont rompu avec eux.”

— Une secte religieuse, connue sous le nom de Séparatistes, avait colonisé plusieurs petits cantons, jusque là déserts, du grand-duché de Hesse. Les séparatistes avaient bâti des maisons, organisé et combiné des travaux agricoles et industriels. Ces sectaires, au nombre de mille, viennent d'être pros crits par le gouvernement de Hesse et forcés d'émigrer.

GIBRALTAR.

— Le *Tablet*, journal de Londres, dit que la junte de Gibraltar, bien qu'encore portée au mal, devient chaque jour plus impuissante, n'étant plus soutenue par le gouvernement. Mgr. Hughes aura la consolation de laisser à son successeur une mission délivrée de grandes difficultés. Le schisme a été complètement abattu à Gibraltar. Le principal agitateur dans cette scandaleuse affaire s'est retiré, en désespoir de cause, à Alger, laissant